

# MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

MAIRIE DE LURE  
02 rue de la Font  
B.P 167  
70200 LURE  
Tel : 03 84 89 01 01  
Fax : 03 84 89 01 10  
e-mail : [mairie@lure.fr](mailto:mairie@lure.fr)

Direction des Services Techniques  
Tel : 03 84 89 01 06

# LURE



FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS DE SIGNALISATION

## Cahier des Clauses Techniques Particulières

Fait à Lure, le 08 mars 2017

Le Maire de Lure

Eric HOULLEY



## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

### SOMMAIRE

<u>ARTICLE 1 - GENERALITES</u>	3
<u>ARTICLE 2 – OBJET DU MARCHE</u>	3
<u>ARTICLE 3 - FOURNITURE</u>	3
3.1. – GENERALITES SUBJECTILES	3
<u>ARTICLE 4 - SPECIFICATION DES FOURNITURES - NATURE DES MATERIAUX – QUALITE</u>	3
4.1. - SIGNALISATION DE POLICE	3
4.2. - SIGNALISATION DIRECTIONNELLE	4
<u>ARTICLE 5 -SIGNALISATION TEMPORAIRE</u>	4
5.1 - DEFINITION	4
<u>ARTICLE 6 – REVETEMENTS ET DECORS</u>	5
<u>ARTICLE 7 - SUPPORTS ET ACCESSOIRES DE FIXATION</u>	5
7.1. - TUBES GALVANISES	5
7.2. - MAT ALUMINIUM	5
7.3. - COLLIERS ET ACCESSOIRES DE FIXATION	5
<u>ARTICLE 8 – PLAQUES DE RUE ET NUMEROS DE MAISON EN EMAIL</u>	5
8.3 – PLAQUES ET PANNEAUX DE RUE EN EMAIL :	5
8.4. – NUMEROS DE MAISONS EN EMAIL :	6
<u>ARTICLE 9 – DEVELOPPEMENT DURABLE</u>	6

## Article 1 - Généralités

Le présent C.C.T.P. définit les spécifications des matériaux et produits, les conditions de fourniture, de transport concernant la signalisation à mettre en place sur les voiries, places, parkings et espaces publics ou la gestion est réalisée par la ville de LURE.

## Article 2 – Objet du marché

La présente consultation concerne la fourniture de signalisation :

Panneaux de signalisation de police,  
Panneaux de signalisation de direction,  
Panneaux de signalisation de rue,  
Plaques de rue,  
Panneaux de rue,  
Panneaux de signalisation temporaire,  
Supports et accessoires de fixation,  
Aménagement de sécurité,

**Lieu(x) d'exécution : Ville de LURE**

## Article 3 - Fourniture

### 3.1. – Généralités subjectiles

Les matériels concernés devront être munis de certifications NF et CE délivrées par les organismes certifiés. Dans tous les cas, **l'envers de panneaux portera notamment de façon indélébile la marque du constructeur, l'année de fabrication, et le numéro de la certification.**

**Les fiches de certification devront être fournies obligatoirement par le fabricant**

## Article 4 - Spécification des fournitures - nature des matériaux – qualité

### 4.1. - Signalisation de police

#### 4.1.1. – Définition

##### 4.1.1.1 Gamme dos ouvert

Les panneaux seront en aluminium minimum 15/10° avec bords non tranchants afin de sécuriser leur manipulation. Les glissières de fixation seront de section suffisante afin qu'elles assurent également la rigidité du panneau. La liaison des glissières avec le panneau devra être assurée de telle sorte qu'en aucun cas celle-ci ne soit perceptible au travers du film rétro-réfléchissant appliqué sur la face avant.

L'entreprise fournira la fiche technique du produit.

## Fourniture de signalisation verticale

### 4.1.1.2 Fixation des panneaux.

Le mode de fixation des glissières devra être précisé par le fournisseur et permettre de recevoir des supports 80 x 40, 80 x 80 ou mâts ronds.

### 4.1.1.3 Face arrière

Quel que soit le type de matériel, la face arrière sera laquée de couleur champagne ou similaire ou RAL autre à préciser.

## 4.2. - Signalisation directionnelle, et d'agglomération à fixer sur supports normaux ou mâts.

### 4.2.1. – Définition

Les panneaux seront en aluminium d'une épaisseur minimum de 15/10° avec bords non tranchants afin de sécuriser leur manipulation. L'entreprise fournira la fiche technique du produit.

#### 4.2.1.1 Gamme SD1 dos ouvert

Pour la gamme SD1 à dos ouvert, les panneaux seront en aluminium d'une épaisseur minimum de 15/10° avec bords non agressifs. Les modalités pour rendre les bords non agressifs devront être précisées par le fournisseur. Les glissières de fixation seront de sections suffisantes afin qu'elles assurent également la rigidité du panneau. La liaison de ces glissières avec le panneau devra être assurée de telle sorte qu'en aucun cas celle-ci ne soit perceptible au travers du film rétro-réfléchissant appliqué sur la face avant. Les panneaux seront certifiés NF et CE. L'entreprise fournira la fiche technique du produit.

Le mode de fixation de ces glissières devra être précisé par le fournisseur. Elles devront permettre de recevoir des supports 80 x 40, 80 x 80 ou mâts ronds.

#### 4.2.1.2 Gamme SD2 dos ouvert

Pour la gamme SD2 à dos ouvert, les panneaux seront en aluminium d'une épaisseur minimum de 15/10° avec bords non agressifs. Les panneaux seront certifiés NF et CE. L'entreprise fournira la fiche technique du produit.

### 4.2.2. – Face arrière

Dans les différents types de matériel :

La face arrière sera laquée de couleur champagne ou similaire ou RAL autre à préciser.

## **Article 5 -Signalisation temporaire**

### 5.1 - Définition

Les panneaux seront soit en acier galvanisé, soit en aluminium avec bords non tranchants afin de sécuriser leur manipulation, une poignée est préconisée et ils pourront, sur demande spécifique, être équipés de feux lumineux. L'entreprise fournira la fiche technique du produit

## Article 6 – Revêtements et décors

Les matériaux utilisés et leurs combinaisons devront aboutir à un système certifié par l'ASCQUER dont la liste est disponible sur le site [www-ascquer.fr](http://www-ascquer.fr).

## Article 7 - Supports et accessoires de fixation

### 7.1. - Tubes galvanisés

Les supports seront des tubes fermés galvanisés à chaud, de section : Ø60, 80x40 ou 80x80 en fonction de la commande.

La longueur de chaque élément sera précisée à la commande.

Un bouchon sera livré avec chaque support.

### 7.2. - Mât aluminium

Les mâts seront du type multidirectionnel en aluminium de Ø précisé par le fournisseur pour répondre aux classes MA - MB - MC - MD - ME - MF - MG – MH.

Ils seront de teinte champagne ou similaire ou de la couleur précisée à la commande.

Ils seront fermés à leur extrémité supérieure.

### 7.3. - Colliers et accessoires de fixation

Chaque fournisseur définira très précisément le type de colliers de fixation qu'il utilise (matériau, teinte). **Les colliers seront livrés avec la boulonnerie et devront s'adapter à chaque type de supports et de panneaux.**

## Article 8 – Plaques de rue et numéros de maison en émail

### 8.3 – Plaques et panneaux de rue en émail :

Les plaques et panneaux de rue seront en tôle d'acier qualité spéciale émaillage, d'une épaisseur de 15/10<sup>e</sup> avec bords non agressifs avec ou sans bord tombé et devront avoir fait l'objet d'une cuisson supérieure à une température de 750 degrés garantissant la vitrification.

Une couche de contre-oxyde (antirouille) sera appliquée recto-verso, la face avant recevra une couche de couleur de fond et la décoration. La décoration sera définie à la commande.

## Fourniture de signalisation verticale

### 8.4. – Numéros de maisons en émail :

Les numéros de maisons seront en tôle d'acier qualité spéciale émaillage, d'une épaisseur de 15/10<sup>e</sup> avec bords non agressifs sans bord tombé et devront avoir fait l'objet d'une cuisson supérieure à une température de 750 degrés garantissant la vitrification. La couleur de fond, le numéro et la décoration seront définis à la commande.

### **Article 9– Développement durable**

Les mesures prises par le fournisseur en matière de développement durable sont décrites dans le mémoire technique.

Le fournisseur devra s'assurer que la fabrication de ces produits n'a pas requis l'emploi de main d'œuvre dans des conditions contraires aux conventions internationalement reconnues.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_